

Date de révision de la fiche signalétique: 25/4/2024

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit 165 MolyXP Universal Extreme Pressure Grease

Autres noms 165

Identificateur de formule unique

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations prévues et utilisations déconseillées Voir la fiche technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société Southwestern Petroleum Lubricants LLC

3401 Quorum Drive, Suite 360

Fort Worth, Texas 76137

Service clientèle:

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Secours

Téléphone No 734 930-0009

 Polluxstraat 11
 Telefoon:
 +31 (13) 785 49 40

 5047 RA Tilburg
 GSM:
 +31 (6) 150 230 19

 The Netherlands
 E-mail:
 info@stratson.nl

Homepage: <u>www.stratson.nl</u>

SWEPCO lubes: <u>www.swepcolube.com</u>_

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange



Date de révision de la fiche signalétique: 25/4/2024

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878 modifiant les règlements UE 2015/830 et (CE) n° 1907/2006

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

3. Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Si le produit contient des substances présentant un danger selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP / SGH], elles sont répertoriées ci-dessous.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification CE N° 1272/2008	Remarques *
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy naphthenic;	45 - 65	Non Classé	
Baseoil-unspecified			^ CLP 3.1
Numéro CAS: 64742-52-5			L ' '
Numéro CE 265-155-0			
Numéro d'index: 649-465-00-7			
REACH #: 01-2119467170-45			
Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic	25 - 45	Non Classé	
Numéro CAS: 64742-53-6			^ CLP 3.1
Numéro CE 265-156-6			L 32. 3
Numéro d'index: 649-466-00-2			
REACH #: 01-2119480375-34			
Polybutene	10 - 20	Danger par aspiration, catégorie 1; H304	
Numéro CAS: 9003-29-6		Corrosion cutanée / irritation cutanée	
Numéro CE 500-004-7		catégorie 2; H315	
REACH #: 01-2119493067-32			
Graphite	1 - 4	Non Classé	
Numéro CAS: 7782-42-5			
Numéro CE 231-955-3			

^{^CLP 31}EC No. 1272/2008 1.1.3.1.



Date de révision de la fiche signalétique: 25/4/2024

*PBT/vPvB - Substance PBT ou vPvB

L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Inhalation Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la

respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de

récupération et faire appel à un médecin.

Contact avec Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 les yeux minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Contact avec Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et

la peau au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

Ingestion NE PAS FAIRE VOMIR! En cas d'ingestion, des vomissements peuvent se

produire spontanément. En cas de vomissement, maintenir la tête en dessous du niveau des hanches pour empêcher l'aspiration dans les poumons. Rincer la bouche abondamment. Obtenir des soins médicaux.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé Si le produit pénètre dans les poumons, les signes et symptômes peuvent inclure toux, suffocation, respiration sifflante, difficulté à respirer, congestion thoracique, essoufflement et / ou fièvre. L'apparition de symptômes respiratoires peut être retardée de plusieurs heures après l'exposition. Les signes et les symptômes de l'acné / de la folliculite peuvent inclure la formation de pustules noires et de taches sur la peau des zones exposées. L'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements et / ou de la diarrhée. Traiter de manière symptomatique L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et,



Date de révision de la fiche signalétique: 25/4/2024

dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. Voir la section 2 pour plus de détails.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques au médecin

Traiter de manière symptomatique

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO², poudres, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés: A ne pas utiliser: jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux:Les produits de combustion dangereux peuvent inclure: Un mélange complexe de particules solides et liquides et de gaz (fumée) en suspension dans l'air. Monoxyde de carbone. Composés organiques et inorganiques non identifiés.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive équipé d'un masque complet et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Porter un appareil respiratoire autonome pendant le nettoyage suivant immédiatement l'incendie. Ne pas fumer.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle



Date de révision de la fiche signalétique: 25/4/2024

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Glissant quand renversé. Évitez les accidents, nettoyez immédiatement. Empêcher la propagation en formant une barrière avec du sable, de la terre ou un autre matériau de confinement. Récupérer le liquide directement ou dans un absorbant. Enlever les résidus avec un absorbant tel que l'argile, le sable ou un autre matériau approprié et l'éliminer correctement.

Les autorités locales doivent être averties des mesures à prendre en cas de déversements importants.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence. Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés. Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Évitez d'inhaler les vapeurs et / ou les brumes. Lors de la manipulation du produit dans des fûts, des chaussures de sécurité doivent être portées et un équipement de manipulation approprié doit être utilisé. Éliminer correctement les chiffons contaminés ou les produits de nettoyage afin de prévenir les incendies. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit frais et bien ventilé. Utilisez des conteneurs bien étiquetés et pouvant être fermés.



Date de révision de la fiche signalétique: 25/4/2024

Ce matériau peut potentiellement être un accumulateur statique. Des procédures appropriées de mise à la terre et de mise à la masse doivent être utilisées lors de toutes les opérations de transfert en vrac.

Utilisez le produit avec prudence face à la chaleur, aux étincelles, aux veilleuses, à l'électricité statique et aux flammes nues.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage: -50 - 50C (-58 - 122F)

Pour les conteneurs ou les doublures de conteneurs, utilisez de l'acier doux ou du polyéthylène haute densité.

N'utilisez pas de PVC.

Matières incompatibles: Agents oxydants et acides forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
7782-42-5	Graphite	ACGIH	TWA: 2 mg/m ³
		Exposition locale au DNEL	1.2 mg/m ³
		Exposition systématique au	1.2 mg/m ³
		DNEL	
		National	2 mg/m³TWA [VME] (alveolar
			fraction)
9003-29-6	Polybutene	ACGIH	
		Exposition locale au DNEL	
		Exposition systématique au	
		DNEL	
		National	
64742-52-	Distillates (petroleum), hydrotreated heavy naphthenic;	ACGIH	
5	Baseoil-unspecified	Exposition locale au DNEL	5.58 mg/m ³
		Exposition systématique au	
		DNEL	
		National	
64742-53-	Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic	ACGIH	
6		Exposition locale au DNEL	5.58 mg/m ³
		Exposition systématique au	
		DNEL	
		National	



Fiche de données de sécurité (FDS) s

Date de révision de la fiche signalétique: 25/4/2024

165 MolyXP Universal Extreme Pressure Grease

Contient de l'huile minérale. Les limites d'exposition pour les brouillards d'huile sont 5 mg / m3 OSHA PEL et 5 mg / m3 ACGIH.

8.2. Contrôles de l'exposition

Respiratoire Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite

d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et

homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utilser un filtre de combinaison multicouche,

par exemple le type ABEK1.

Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou

comprimé.

Yeux Lunettes de sécurité de protection recommandées

Peau Une protection de la peau n'est pas requise dans des conditions normales

d'utilisation.

Contrôles d'ingénierie

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est

insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des

appareils respiratoires.

Autres pratiques de

travail

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever

rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de

les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Lubricating Grease

Couleur Semi Solid Black, viscous gel

Odeur Aucune
Point de fusion / point de congélation (°C) 315 C

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non mesuré

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucune information



Fiche de données de sécurité (FDS)

Date de révision de la fiche signalétique: 25/4/2024

disponible

165 MolyXP Universal Extreme Pressure Grease

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

d'explosivité:0.9 Limite supérieure d'explosivité:7.0 °F °C, Test method:

Limite inférieure

Point d'éclair

(Open/Close cup) 330 C

Température d'auto-inflammation (°C)
Température de dégradation (°C)

Non mesuré

pH

7.8

Viscosité (cSt)

Non mesuré

Solubilité dans l'eau

Not miscible in water.
Aucune information

Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)

disponible

Tension de vapeur (Pa)

Non mesuré 0.95

Densité Densité de vapeur

>5

Vitesse d'évaporation (Ether = 1)

Nil

% COV

0.0001

9.2. Autres informations

Extrait de DMSO par la méthode IP346 : Moins de 3 % en poids (composant d'huile minérale uniquement)

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible

10.4. Conditions à éviter

Chaleur excessive et flamme nue.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants et acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux



Date de révision de la fiche signalétique: 25/4/2024

Les produits de combustion dangereux peuvent inclure: Un mélange complexe de particules solides et liquides et de gaz (fumée) en suspension dans l'air. Monoxyde de carbone. Composés organiques et inorganiques non identifiés.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Oral LD50, mg / kg	Cutané LD50, mg / kg	Inhalation Vapeurs LC50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Graphite - (7782-42-5)	> 2,000.00, Rat -	Pas de données	Pas de données	> 2,000.00, Rat -	Pas de données
	Catégorie: 4	disponibles	disponibles	Catégorie: NA	disponibles
Polybutene - (9003-29-6)	>10,000.00, Rat -	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	Catégorie: NA	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy naphthenic; Baseoil-unspecified -	> 5,000.00, Rat -	Pas de données	Pas de données	5.70, Rat -	Pas de données



Fiche de données de sécurité (FDS) 165 MolyXP Universal Extreme

Pressure Grease

Date de révision de la fiche signalétique: 25/4/2024

Ingrédient	Oral LD50, mg / kg	Cutané LD50, mg / kg	Inhalation Vapeurs LC50, mg/L/4 heures		Inhalation gaz CL50, ppm
(64742-52-5)	Catégorie: NA	disponibles	disponibles	mg / L / 4 heures Catégorie: NA	disponibles
Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic - (64742-53-6)	> 5,000.00, Rat - Catégorie: NA	> 5,000.00, Lapin - Catégorie: NA	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Classification	Catégorie	Description du
		danger
Toxicité Aiguë - Orale		Non applicable
Toxicité Aiguë - Cutanée		Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation		Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée		Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire		Non applicable
Sensibilisation respiratoire		Non applicable
Sensibilisation cutanée		Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales		Non applicable
Cancérogénicité		Non applicable
Toxicité pour la reproduction		Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles –		Non applicable
exposition unique		
Toxicité spécifique pour certains organes cibles –	165	165 (Unknown)
exposition unique	(Unknown)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles –	165	165 (Unknown)
exposition répétée	(Unknown)	
Danger par aspiration		Non applicable

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Mélange faiblement soluble. Peut causer un encrassement physique des organismes



Fiche de données de sécurité (FDS) 165 MolyXP Universal Extreme

Pressure Grease

Date de révision de la fiche signalétique: 25/4/2024

aquatiques. Présumé nocif: LL / EL / IL50 10 à 100 mg / l (pour les organismes aquatiques) LL / EL50, exprimé en quantité nominale de produit nécessaire à la préparation d'extrait d'essai aqueux.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson,		ErC50 algues,	3hr IC50	Biodégradabilité
	mg/l	crustacés,	mg/l	bactéries	%
		mg/l		mg/l	
Graphite - (7782-42-5)	100.00, Danio rerio	> 100.00, Daphnia magna	> 100.00, Pseudokirchnerella subcapitata	> 1,012.50	
Polybutene - (9003-29-6)	>10,000.00, Leuciscus idus	>100.00, Daphnia magna	>100.00, Pseudokirchneriella subcapitata		93.90
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy naphthenic; Baseoil- unspecified - (64742-52-5)	5,000.00, Oncorhynchus mykiss	1,000.00, Daphnia magna	1,000.00, Scenedesmus subspicatus		
Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic - (64742-53-6)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles		

12.2. Persistance et dégradabilité

Ne devrait pas être facilement biodégradable. Les principaux composants devraient être intrinsèquement biodégradables, mais le produit contient des composants susceptibles de persister dans l'environnement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Contient des composants susceptibles de se bioaccumuler.

12.4. Mobilité dans le sol

Liquide dans la plupart des conditions environnementales. S'il pénètre dans le sol, il sera adsorbé par les particules du sol et ne sera pas mobile. Flotte sur l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible



Date de révision de la fiche signalétique: 25/4/2024

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

14. Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
14.1. Numéro ONU	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de	Classe de danger	IMDG:Non	Classe:Non
danger pour le transport	DOT: Non applicable	applicable	applicable
	Sous-classe:Non applicable	Sous-classe:Non applicable	Sous-classe: Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable	Non applicable	Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non;

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

N'est pas applicable



Date de révision de la fiche signalétique: 25/4/2024

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 modifiant les règlements UE 2015/830 et (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH).

Législation nationale

Une surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11.07.1977) doit être envisagée pour les produits contentant des solvants organiques et si l'application par pulvérisation est possible. Les tableau des maladies professionnelles no. 84 "Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel".

Ingrédient SVHC: 165 (Unknown)

Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, mélanges et articles dangereux : 165 (Unknown)

Distillates (petroleum), hydrotreated heavy naphthenic; Baseoil-unspecified (Utilisation restreinte. Voir l'article 28. (L))

Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic (Utilisation restreinte. Voir l'article 28. (L))

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en oeuvre.

16. Autres informations

Date de révision de la fiche signalétique

25/4/2024

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte,



Fiche de données de sécurité (FDS)

Date de révision de la fiche signalétique: 25/4/2024

165 MolyXP Universal Extreme Pressure Grease

express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists

ADR - International Carriage of Dangerous Goods by Road (Accord Dangereux Routier)

CAS - Chemical Abstract Service

CLP - Classification Labeling and Packaging

DOT - Department of Transportation

EC50 - European Commission

EC50 - Half maximal effective concentration

ErC50 - The concentration of test substance which results in a 50 percent reduction in growth rate (ErC50) relative to the control within 72hrs exposure.

GHS - Globally Harmonized System

IARC - International Agency for Research on Cancer

IATA - International Civil Aviation Organization

IC50 - The amount of a substance suspended in the air required to kills 50% of a test animals during a predetermined observation period.

ICAO - International Civil Aviation Organization

IMDG - International Maritime Dangerous Goods

IMO - International Maritime Organization

LC50 - Is the Lethal Concentration of a substance at which 50% of test animals die.

LD50 - Is the Lethal Dose at which 50% of the animals will be expected to die.

NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

NTP - National Toxicology Program

OSHA - Occupational Safety and Health Administration

PBT - Persistent, Bioaccumulative and Toxic Chemicals

PEL - Permissible Exposure Limit

REACH - Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

RID - Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail)



Date de révision de la fiche signalétique: 25/4/2024

STEL - Short Term Exposure Limit TWA - Time Weighted Average vPvB - Very Persistent and very Bio-accumulative WGK - Water Hazard Class {16Abbev2}

Procédure utilisée pour obtenir la classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Pas de catégories applicables.Classification

165 (Unknown)

Méthode de calcul

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données considérées comme correctes. Cependant, aucune garantie ou garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute responsabilité pour tout effet nocif pouvant être causé par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, réglementations et ordonnances applicables en matière de santé et de sécurité.

Fin de la FISPQ